

# Vaccins Hexavalents

La vaccination Hexavalente protège contre 6 maladies

Diphtérie  
Tétanos  
Coqueluche  
Poliomyélite  
Hépatite B  
Haemophilus influenzae b

(Hexyon®, Infanrix hexa®, Vaxelis®)

La vaccination Hexavalente protège contre 6 maladies dont les complications peuvent être graves, voire mortelles.

Ces vaccins assurent **une protection efficace** (environ 85% pour la coqueluche, plus de 95% pour les autres) contre des infections qui peuvent avoir des complications graves, voire mortelles et qui touchent aujourd'hui essentiellement ceux qui ne sont pas vaccinés.

## Les maladies

### La diphtérie

La diphtérie est une maladie bactérienne propre à l'homme, transmise par des gouttelettes respiratoires ou salivaires émises en parlant, respirant et encore plus lors de la toux ou des éternuements, plus rarement par le contact des mains.

La maladie débute comme une simple angine qui évolue en prenant une forme pseudo-membraneuse et peut rapidement évoluer vers un tableau clinique menaçant la vie par asphyxie, aggravée par la toxine qui provoque une paralysie et une défaillance des organes vitaux.

**Malgré les meilleurs traitements, 10% des cas entraînent la mort.**

Grâce à la vaccination, il n'y a plus eu de cas en France depuis 1989, mais de nombreux pays proches sont encore touchés : les pays de l'Europe de l'Est qui ont connu une importante épidémie durant plusieurs années, et maintenant, le Venezuela.

En 2015, un cas de diphtérie mortel a été rapporté chez un enfant non vacciné en Espagne, et un autre en Belgique en 2016.

### Le tétanos

La bactérie responsable du tétanos se trouve partout, en particulier dans la terre où elle persiste de façon permanente. Les spores pénètrent dans l'organisme humain à l'occasion d'une plaie souillée, même insignifiante.

La toxine sécrétée par la bactérie provoque des contractures musculaires très douloureuses. Lorsqu'elle atteint les muscles respiratoires, **25 % des patients atteints meurent encore aujourd'hui**, malgré une prise en charge en soins intensifs.

En France, ces dix dernières années, le nombre de cas varie entre 5 et 10 par an, essentiellement des sujets âgés. La survenue entre 2012 et 2016, en France, de 3 cas de tétanos chez des enfants très vraisemblablement non vaccinés, confirme le risque de contamination en l'absence de vaccination.

### La coqueluche

Toute personne peut être, un jour ou l'autre, porteuse de la bactérie responsable de la coqueluche et la transmettre par des gouttelettes respiratoires émises en parlant, respirant et encore plus lors de la toux ou des éternuements

La maladie se manifeste par une toux répétée, quinteuse, épuisante, de jour comme de nuit, durant plusieurs semaines. Chez le nourrisson, ces quintes peuvent provoquer des pauses de la respiration voire un arrêt respiratoire.

**La coqueluche reste aujourd'hui l'une des premières causes de décès par infection bactérienne chez le nourrisson de moins de 3 mois.**

La maladie n'est pas immunisante à vie, et l'on peut donc la contracter plusieurs fois.

### La poliomyélite

Le virus de la poliomyélite est présent dans l'intestin des sujets contaminés, et se transmet par les excréments ou l'eau contaminée.

De nombreuses personnes étaient susceptibles de porter le virus sans même le savoir. Chez environ 1% des personnes infectées, la maladie provoquait une paralysie douloureuse et souvent irréversible, des bras et/ou des jambes. Si le virus atteignait le cerveau, centre de contrôle des voies respiratoires ou de la circulation sanguine, **la maladie évolue alors vers la mort dans 2 à 6 cas sur 10.**

Des cas de poliomyélite sont encore déclarés dans quelques régions du monde, et du fait de la multiplication des voyages internationaux, le virus peut être retrouvé, lors de contrôles sanitaires, dans l'eau de n'importe quel pays.

### Les infections à haemophilus influenzae b (Hib)

Hib est une bactérie qui provoque chez les nourrissons et les petits enfants, une méningite purulente ou une inflammation de l'épiglotte (épiglottite) pouvant conduire à un étouffement rapide. **La maladie peut être mortelle ou entraîner des séquelles graves telles que surdité ou cécité.**

Avant l'introduction de la vaccination, la maladie était responsable en France de 500 à 600 cas de méningites chaque année chez l'enfant de moins de 5 ans. Il n'y a aujourd'hui que quelques cas par an, essentiellement chez les enfants qui ne sont pas encore suffisamment vaccinés.

### Hépatite B

Maladie virale qui touche le foie, l'hépatite B se transmet le plus souvent par le sang ou lors de contacts sexuels non protégés avec une personne infectée. Une mère infectée peut également transmettre le virus à son bébé lors de l'accouchement. De plus des transmissions intra-familiales du fait de la fréquence des contacts étroits ont été décrites.

Souvent inapparente, l'infection peut se manifester par une jaunisse avec fatigue intense. 10 % des cas, évoluent vers une forme grave menant à une cirrhose et à un cancer. En France, 0,65 % de la population est porteuse de ce virus sans même le savoir. **Cette maladie demeure responsable d'environ 1 500 décès chaque année.**

## Les vaccins

Ne pas vacciner un enfant contre ces maladies, c'est prendre des risques pour sa santé.



La gravité de ces maladies est telle que les autorités de santé ont rendu ces vaccinations obligatoires chez l'enfant.

A l'exception du tétanos dont la bactérie est présente dans l'environnement, tous ces vaccins protègent de maladies contagieuses, transmises d'une personne à l'autre.

**Cette vaccination a donc à la fois un objectif de protection individuelle mais aussi collective** (effet de groupe).

Elle doit être administrée aussi tôt que possible, car les anticorps transmis par la mère à son bébé et qui le protègent en partie contre certaines infections, disparaissent au cours des premiers mois.

L'allaitement maternel n'est pas une protection suffisante.

Le système immunitaire du nourrisson est capable, très rapidement après la naissance, de répondre aux vaccins.

Les vaccins n'affaiblissent pas le système immunitaire des nourrissons et n'augmentent pas le risque de survenue des allergies ou d'autres maladies.

### Les vaccins

Les vaccins disponibles en France

- **Hexyon®**
- **Infanrix Hexa®**
- **Vaxelis®**

Il s'agit de **vaccins** inactivés (ils ne contiennent pas de microbe responsable de la maladie), combinés en une seule injection.

Ils contiennent un sel d'aluminium nécessaire à renforcer la réaction immunitaire, du sérum physiologique, des traces d'antibiotiques et un agent conservateur de type alcool.

### Le coût du vaccin

- **Hexyon® : 38,17€**
- **Infanrix Hexa® : 38,76€**
- **Vaxelis® : pas encore connu**

Ces vaccins sont pris en charge à 65% par l'assurance maladie, et le complément par les mutuelles ou la CMU.

### Le calendrier vaccinal

- **Les premiers vaccins sont conseillés à partir de l'âge de 6 semaines**
- **Primo-vaccination : 2 doses à l'âge de 2 et 4 mois suivie d'un rappel à 11 mois (ou 3 doses à 1 mois d'intervalle)**

### Les contre-indications vaccinales

- Elles sont très rares du fait de la spécificité de ces vaccins pour les nourrissons
- Une forte réaction à une vaccination précédente, une allergie grave ou un problème neurologique encore mal compris ou contrôlé, doivent toujours être pris en compte.

### Les effets indésirables du vaccin

**Ces vaccins ont été développés spécifiquement pour les nourrissons.**

- Dans 5 à 15 % des cas, une réaction locale (rougeur, tuméfaction, douleur au point d'injection) ou une réaction plus générale (par ex : fièvre généralement inférieure à 39°). Ces réactions se manifestent 24 à 48 heures après la vaccination et disparaissent très vite.
- Des convulsions fébriles ont été rapportées essentiellement après la dose de rappel.
- Dans de très rares cas, chez des enfants prédisposés, une réaction allergique à certains composants du vaccin. Ceci se manifeste en général par une rougeur généralisée de la peau et/ou des démangeaisons.
- Une tuméfaction au point d'injection : elle disparaît en quelques jours.
- D'autres problèmes sont parfois signalés après vaccination, mais ils restent exceptionnels : 1 cas pour 100 000 ou pour 1 million. Il est donc très difficile de savoir si le vaccin est en cause ou s'il s'agit d'une coïncidence.